

***L'ASDE vous présente ses meilleurs vœux pour 2022 !
Vœux de santé et de réussite dans vos projets.***

Pour notre part, nous continuerons de combattre les projets des Peurnes et des Bois Forts, en espérant, leur échec en 2022 !

Marché de Dun-Sur-Auron

Nous étions 12 membres de l'ASDE sur le marché de Dun-Sur-Auron le samedi 20 novembre 2021. Nous avons reçu un bon accueil des commerçants et des clients : notre pétition a recueilli 130 signatures !



Actions diverses

Des membres de l'ASDE sont présents, régulièrement, au Conseil Municipal de Saint-Denis-de-Palin et le 2 novembre nous étions huit à celui de Saint-Germain-des-Bois.

Le Conseil d'Administration de l'ASDE s'est réuni le 8 septembre 2021, le 20 octobre et le 8 décembre 2021.

Des courriers ont été adressés :

- À Madame la Sous-Préfète de Saint-Amand-Montrond pour l'inviter sur les sites des Peurnes à Barantheaume et des Bois Forts à Vorly, afin de rencontrer les habitants confrontés aux projets de zones industrielles d'aérogénérateurs.
- Au Maire de Saint-Germain-des-Bois, pour obtenir le procès-verbal du remembrement, (nous l'avons eu). Pour une insertion, dans le bulletin municipal de 2022, d'une page rédigée par les élus en collaboration avec l'ASDE, pour informer les habitants des nuisances provoquées par les éoliennes (on attend encore la réponse !). En 2020, la société Total Quadran, elle, a eu sa page.
- Au Maire de Saint-Denis-de-Palin, pour :
Solliciter une entrevue (elle a été refusée par courrier du Maire). Pourtant, dans une séance du Conseil Municipal, il indique « qu'il reçoit toute personne voulant le voir (SIC). »
Demander une insertion, dans le bulletin municipal, d'une page rédigée par les élus avec l'ASDE, pour informer l'ensemble des habitants de l'opposition de la plupart d'entre-eux aux projets éoliens. Cette proposition est, là encore, refusée par le Maire. En 2020, la société RP Global, elle, a eu droit à une page.
- À la demande de l'ASDE, un avocat de Bourges a écrit, le 17 novembre 2021, au Maire de Saint-Germain-des-Bois pour que ce dernier nous donne la qualification juridique du chemin conduisant de la départementale (traversant Barantheaume et reliant Dun à Châteauneuf) au champ prévu pour l'implantation des éoliennes industrielles, aux Peurnes. C'est ce chemin que compte emprunter Total Quadran, contre l'avis des propriétaires riverains. Dans le projet de Total Quadran il est prévu d'élargir le chemin à 4 m 50.

- L'ASDE a invité, pour le samedi 5 février 2022, les élus du Conseil municipal de Saint-Germain-des-Bois à rencontrer :
 - Des habitants d'un Hameau qui jouxte un parc de 6 éoliennes à Vouillon
 - Le Maire de la commune de Mâron dans l'Indre. Commune qui a déposé le label « commune sans éolienne ».

L'ASDE espère que les élus de Saint-Germain-des-Bois répondront à notre invitation ; certains ayant répondu présents à celle de Total Quadran qui les avait invités à visiter un parc éolien à Pierrefitte-es-Bois.

À propos des éoliennes de Pierrefitte-es-Bois, mises en place par Total Quadran et visitées par des élus de Saint-Germain-des-Bois :

Dans le projet des Peurnes de Barantheaume, déposé à la Préfecture, Total Quadran nous présente des photos (document AE3.1) de l'usine éolienne de Pierrefitte-es-Bois (celle que les élus de Saint-Germain-des-Bois ont visitée). Mais, ce qui n'est pas dit dans le document du Projet des Peurnes à Barantheaume, c'est qu'à Pierrefitte-es-Bois, il n'y a que deux éoliennes (quatre prévues aux Peurnes) et qu'elles ne font que 150 mètres de haut (200 mètres pour celles des Peurnes).

Ce qui n'est pas dit non plus, c'est que le Préfet du Loiret a pris un arrêté, en juin 2021, mettant en demeure la société « Eole de Pierrefitte-es-Bois » (filiale locale de Total Quadran) de brider ses machines pour mettre fin à la mortalité des animaux : 29 cadavres de chauves-souris recensés en 2020, répartis en 6 espèces et 3 cadavres d'oiseaux.

Lorsque l'ASDE vous dit que ces machines tuent !!! Aux Peurnes, ce sera 4 machines de 200 m de haut !!! Prévisions pour ce site, si on se base sur les statistiques de Pierrefitte-es-Bois, ce seront 58 chauves-souris et 6 oiseaux tués par an, sans compter que les Peurnes se situent dans une zone boisée.

Après consultation d'un expert mondialement connu, ces chiffres sont sous-estimés.

Pour exploiter les éoliennes des Peurnes, Total Quadran a créé, le 29 juin 2021, une filiale qui se nomme « CE de Saint-Germain-des-Bois ». Le siège de cette société, ayant pour vocation la gestion de l'énergie, est à Béziers ; le capital social est de ... 1000 euros ! Pour construire les éoliennes, il faut environ 8 millions d'euros, pour les démanteler environ 2 millions d'euros. On est loin du compte.

Victoires autour de nous

- **Le Préfet du Cher refuse le projet du parc éolien de la Perche**
"Pour construire le parc, près d'un kilomètre de haies aurait été arraché ainsi que certains grands arbres. Il y a aussi des cigognes noires en forêt de Tronçais à moins de trois kilomètres du site. Un nid avec des petits au printemps, a été photographié, à moins de 800 mètres du lieu où devait être érigée une éolienne haute de 165 mètres. La Préfecture cite aussi la présence de chauves-souris, des pipistrelles et des noctules et des amphibiens." (Extrait du Berry Républicain.)
- **La cour d'appel de Toulouse reconnaît les nuisances des éoliennes et l'impact sur la santé** en donnant raison aux époux Fockaert, et elle a condamné l'exploitant pour « *trouble anormal du voisinage* ». Le juge a validé le fait que M.et Mme Fockaert ont présenté « *un syndrome des éoliennes entraînant une altération de leur santé* ». Ces personnes ont fini par déménager. Ils précisent dans le Midi Libre : « *ce n'est pas parce que vous allez vous promener près des éoliennes que vous allez être malade. C'est un mal être d'ensemble, lié aux bruits, aux flashes, c'est avec la durée que cela se manifeste* ». La société d'exploitation des éoliennes n'a pas fait appel, créant ainsi une jurisprudence.
- **Vu et à revoir sur M6**, le reportage de l'émission Dossier tabou : « *la face noire des énergies vertes* », le 5 décembre 2021.